



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 20 février 2024

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 7

Nombre de délégués votants : 8

Résultats des votes : 8 pour 0 contre 0 abstention

**Présents** : Claire BARRIN, Grégory BAERT, Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE, Alain DREAN, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Joël VITTOZ.

**Absents excusés** : Angélique ASSIER, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Didier LAPALUS, Pierre LESTAS, Serge VAN DE PUTTE, Gaëlle VERJUS.

Gaëlle VERJUS a donné pouvoir à Claire BARRIN.

Grégory BAERT a été élu secrétaire de séance.

**Objet** : VOTE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES SUR LA BASE D'UN RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2024. DEL\_01662024

Dans le cadre des dispositions législatives, les Collectivités Territoriales de plus de 3.500 habitants et les Etablissements Publics regroupant des collectivités de plus de 3.500 habitants doivent tenir un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget (Art L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du CGCT).

L'objectif est de débattre sur les grandes orientations du budget syndical 2024, tant en exploitation qu'en investissement, en recettes et en dépenses. Il convient de rappeler que ce débat représente une étape essentielle de la procédure budgétaire qui doit permettre aux élus d'être informés du contexte économique et financier du syndicat afin de les éclairer sur leurs choix lors du vote du budget.

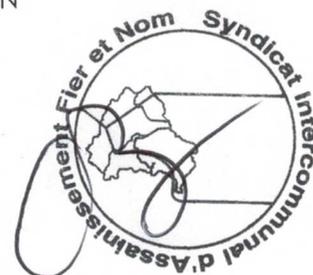
Le Comité Syndical,  
Après avoir délibéré,

- **DEBAT** sur les orientations budgétaires 2024,
- **PREND** acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2024.

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre.

Le Secrétaire de Séance,  
Grégory BAERT

La Présidente,  
Claire BARRIN



Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 08/03/2024
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 08/03/2024

La Présidente,  
Claire BARRIN

